



**Départ des jeunes
en vacances autonomes**

Données chiffrées 2003

<u>INTRODUCTION</u>	3
LES ENJEUX DU DÉPART AUTONOME EN VACANCES	3
PROMOUVOIR LES BOURSES D'AIDE AUX DÉPARTS EN VACANCES AUTONOMES	3
DES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE POUR LES PROFESSIONNELS	4
OUTILS D'OBSERVATION ET D'ANALYSE	5
L'ÉCHANTILLON	5
<u>TABLEAU DE BORD DES VACANCES AUTONOMES</u>	7
DEFINITION DES INDICATEURS	7
LE TABLEAU DE BORD DE 1999 À 2003	TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT PDF
<u>CARACTÉRISATION DES JEUNES</u>	9
LES JEUNES ET LEURS PRATIQUES DES VACANCES	9
CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES	10
UNE POPULATION MIXTE DE JEUNES ADULTES	11
<u>LEURS ASPIRATIONS EN TERME DE VACANCES</u>	13
UNE DEMANDE EXIGEANTE DE SÉJOURS « FARNIENTE »	13
ADAPTÉS AUX RÉALITÉS BUDGÉTAIRES	15
<u>CARACTÉRISATION DES STRUCTURES LOCALES</u>	18
PROFIL ET TERRITOIRE D'INTERVENTION	18
ACTIONS POUR LA JEUNESSE	19
LE DÉPART EN VACANCES AUTONOMES	20
<u>UNE LARGE IMPLICATION DES PROFESSIONNELS</u>	21
DES OBJECTIFS PARTAGÉS	21
DES MODALITÉS SPÉCIFIQUES DE MISE EN PLACE	22
<u>CONCLUSION</u>	28

Introduction

LES ENJEUX DU DEPART AUTONOME EN VACANCES

Comment solvabiliser les pratiques de vacances des adolescents et des jeunes adultes en maîtrisant l'impact qualitatif des sommes engagées ? Comment servir des objectifs éducatifs tel que l'apprentissage de l'autonomie, l'ouverture du champ culturel... en ménageant une relation claire et saine entre jeunes et institutions ?

La volonté de lutter contre les postures de stricte consommation et le souci croissant de délivrer un message de citoyenneté et de responsabilité en direction de ces publics marquent de plus en plus fortement le cahier des charges des activités jeunesse proposées.

Au-delà du travail de fond mené dans le cadre des séjours encadrés, les dispositifs de bourses d'aide aux projets vacances ouvrent un champ d'intervention particulièrement adapté à cette nouvelle donne. L'institution n'est plus ici initiatrice et organisatrice des pratiques de loisirs mais le partenaire exigeant de projets voulus et portés par les jeunes. Cette relation de co-production des loisirs se révèle être un vecteur privilégié d'apports éducatifs et le moteur d'un accès accru des jeunes aux vacances.

PROMOUVOIR LES BOURSES D'AIDE AUX DEPARTS EN VACANCES AUTONOMES

Cette année encore, Vacances Ouvertes est intervenue auprès de plusieurs centaines de structures pour leur apporter une aide méthodologique sur de la formation et des supports pratiques pour leurs dispositifs :

1/ **L'assistance à maîtrise d'ouvrage**, auprès de collectivités ou de CAF, sur la conception de dispositifs de bourses d'aide aux projets incluant étude d'opportunité, étude de faisabilité et évaluation.

2/ Le montage de **formations** orientées vers la mobilisation des équipes de terrain et balayant les principales questions organisationnelles, juridiques et éducatives liées aux allocations loisirs.

En 2003, près de 350 professionnels ont participé à ces formations directement au sein de leurs structures ou lors de sessions nationales.

3/ La **Publication de guides méthodologiques**, telle « la collection des cahiers de l'accompagnement vers les vacances » ou, fin 2002, le guide « **ADAJ** » destiné aux dispositifs d'échelle départementale.

En 2003, 450 équipes locales ont pu obtenir gratuitement, par courrier ou par Internet, tout ou partie de ces guides.

4/ La réalisation de supports matériels pour le montage de dispositifs, tel le **Pack Sac-Ados**. Cet outil, proposé aux organismes à vocation sociale, conjugue une aide en

nature (sac-à-dos, chèques services, assurances...), de la documentation technique à destination des jeunes et des professionnels (guide du montage de projet, affiches...). Ce pack constitue une base de travail pour lancer un dispositif de vacances autonomes à destination du public jeune.

En 2003, 1925 jeunes ont pu bénéficier de ces packs, diffusés par 120 structures locales.

5/ L'organisation de programmes de financement de dispositifs expérimentaux.

Vacances Ouvertes lance chaque année un programme d'identification, de soutien et d'expertise de dispositifs innovants en matière de vacances de jeunes.

En 2003, l'appel à projets « TRACE tes Vacances » a permis de définir, en partenariat avec **50 Missions Locales pilotes**, les conditions de mise en œuvre d'un dispositif d'aide au départ en vacances pour les jeunes inscrits dans le programme d'insertion sociale et professionnelle « TRACE ». **430 jeunes** ont ainsi pu bénéficier d'une bourse individuelle de 150 € et d'un tutorat personnalisé. Cet appel à projets est reconduit en 2004.

DES INDICATEURS DE REFERENCE POUR LES PROFESSIONNELS

Lors de chacune de ces interventions, Vacances Ouvertes s'efforce de promouvoir une pratique de l'évaluation des dispositifs mis en œuvre. Cette démarche d'incitation s'appuie sur trois axes :

- ÿ **Une série d'outils de définition et de cadrage des objectifs** présidant au lancement ou à la réorganisation de dispositifs locaux. Ces outils sont présentés dans chacun des guides méthodologiques et/ou directement mis en œuvre par Vacances Ouvertes lors de ses missions d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès de Conseils Généraux, de CAF ou de structures intercommunales.
- ÿ **Des supports d'aide à la collecte d'informations** quantitatives (matrice de dossier de présentation de projets, de questionnaires, de tableaux de bords...) et qualitatives (des formules d'ateliers de bilans).
- ÿ La publication **d'une série d'indicateurs de référence** tirés de son bilan national des différents dispositifs. Ces données moyennes ne traduisent bien sûr pas un objectif à atteindre mais constituent une série de repères destinée à permettre à chacun d'analyser ses résultats locaux à la lumière des tendances nationales.

Au travers de ce document, Vacances Ouvertes présente une série des données détaillées reflétant les pratiques des jeunes ayant bénéficié de telles aides au départ en vacances. Ce document s'appuie sur les données collectées dans le cadre de la campagne « Sac Ados 2003 », « Trace tes vacances », « Paris Jeunes Vacances » mis en place par Vacances Ouvertes.

Une présentation détaillée de l'ensemble de ces champs d'intervention est disponible sur notre site Internet :

www.vacances-ouvertes.asso.fr

Ce document, destiné aux professionnels de la Jeunesse et du Tourisme Social poursuit trois objectifs :

- ÿ Identifier les caractéristiques des souhaits des jeunes issus de ces dispositifs en matière de pratiques de vacances ;
- ÿ Doter chaque opérateur des moyens d'amorcer ou d'optimiser une démarche locale de collecte des informations nécessaires à l'évaluation de son dispositif ;
- ÿ Lui permettre d'évaluer les résultats obtenus localement à l'aune des moyennes nationales et de modifier, le cas échéant, son positionnement et son organisation locale en fonction de ses objectifs.

OUTILS D'OBSERVATION ET D'ANALYSE

La méthodologie de recueil de données s'appuie sur une série de 3 dossiers de présentation :

- ÿ des structures et de leurs méthodes ;
- ÿ des projets de vacances qu'elles ont soutenus ;
- ÿ des jeunes porteurs de ces projets.

La conception de ces questionnaires ainsi que l'interprétation des tendances qu'ils illustrent résultent de séries d'ateliers de bilan menés auprès des professionnels ayant suivi les jeunes lors de l'élaboration de leurs projets de vacances.

Ce principe d'itération entre données quantitatives et qualitatives permet d'affiner la collecte des informations et d'éclairer leur interprétation pour aboutir au reflet le plus juste de la complexité des situations locales.

L'ECHANTILLON

En partenariat avec Vacances Ouvertes, **203 structures** ont pu faire partir **2683 jeunes** en vacances autonomes au cours de l'année 2003.

Le tableau ci-dessous présente la taille de l'échantillon servant de base aux indicateurs présentés.

	Questionnaire Jeune	Questionnaire groupe	Questionnaire structure
Population échantillon	2283	Non dispo	90
Échantillon	1641	744	78
% 2003	71,9%	Non dispo	86,6%
% 2002	54 %	Non dispo	47 %

Bien que le retour de l'ensemble des questionnaires revête un caractère obligatoire, nombre de partenaires de Vacances Ouvertes éprouvent des difficultés à collecter l'information. Afin de faciliter leur démarche, Vacances Ouvertes a, dans ses guides

méthodologiques et ses démarches de conseil, mis particulièrement l'accent sur ce point.

En outre, en alternative aux questionnaires, des matrices de dossier type de présentation de projet de vacances ont été mises à disposition des opérateurs afin de les aider dans la définition d'un support de collecte d'informations adapté à leur besoin.

Ces efforts ont porté leurs fruits, accentuant sensiblement le taux de retour de l'information à Vacances Ouvertes et la capacité des opérateurs locaux à mobiliser des données exploitables pour leurs propres besoins d'évaluation.

Tableau de bord des vacances autonomes

DEFINITION DES INDICATEURS

Les chiffres de la campagne 2003 sont présentés ci-après de façon synthétique à travers 13 indicateurs clés.

Nombre de rencontres :

Nombre de réunions d'étape ayant été nécessaires entre le référent jeunes et le groupe pour parvenir à la finalisation du projet des jeunes.

Tutorat :

Rapport entre le nombre de jeunes ayant bénéficié du dispositif et le nombre d'animateurs référents intervenant localement dans l'accompagnement des groupes.

Problèmes rencontrés par les jeunes :

Principaux problèmes identifiés par les référents lors du montage du projet. Un même groupe a pu cumuler plusieurs problèmes. Il s'agit donc du % de groupes ayant rencontré ce problème.

Age :

Moyenne pondérée de l'âge des bénéficiaires des différents dispositifs observés. Il indique le profil type du jeune intéressé par l'idée d'un départ autonome.

Taux de public féminin :

Part de filles dans le public bénéficiaire des différents programmes.

Taux de mineurs :

Part des mineurs dans le public bénéficiaire des différents programmes.

Taux de premier départ autonome :

Part des jeunes déclarant partir pour la première fois en autonomie dans le public bénéficiaire des différents programmes.

Budget jour / personne :

Prix de journée moyen par personne, incluant les frais de déplacement aller et retour.

Source de l'apport personnel :

Origine et montant moyen de l'apport personnel mobilisé par le jeune pour financer son projet. Hors les 120 € contenus dans le Sac Ados, les cas d'aides publiques complémentaires (CAF...) sont trop marginaux pour fournir une moyenne significative.

Taille du groupe :

Nombre moyen de jeunes soutenus financièrement dans chaque groupe. Nous avons pu observer que d'autres jeunes, non aidés, se joignaient parfois au groupe. Ils ne sont pas comptabilisés par les structures.

Durée du séjour :

Durée moyenne du séjour des jeunes.

Mode de transport :

Principal moyen de transport utilisé par le groupe pour se rendre sur son lieu de vacances.

Distance :

Distance moyenne entre le domicile et le lieu de destination du séjour.

Caractérisation des jeunes

2683 jeunes se sont vus remettre une bourse d'aide au départ en vacances autonomes par Vacances Ouvertes ou ses partenaires.

LES JEUNES ET LEURS PRATIQUES DES VACANCES

Fréquence du départ en vacances

Fréquence des vacances	Effectifs	%2003
Plusieurs fois par an	197	12,8
Une fois par an	848	55,4
Moins d'une fois par an	286	18,7
Jamais	200	13,1
TOTAL	1531	100

(non réponses exclues)

Plus de la moitié des bénéficiaires part une fois par an. Cependant plus de 30% des jeunes partent moins d'une fois par an, voire n'accèdent jamais aux vacances.

La catégorie des 15-24 ans constitue la classe d'âge qui compte le taux de non départ global (courts et longs séjours) le plus important : 36%. Cette même catégorie a vu son taux de départ perdre 8,7 points depuis 1993. ¹

Expérience préalable du départ autonome

Expérience de départ autonome	Effectifs	%2003
Oui	826	54,2
Non	698	45,8
TOTAL	1524	100

(non réponses exclues)

Plus de 45% des bénéficiaires du dispositif vivent leurs premières vacances autonomes. En plus de l'aide financière apportée, ceux-ci ont pu bénéficier d'une aide à la méthodologie de projet sans laquelle les professionnels jugent qu'un grand nombre de jeunes n'auraient pu partir dans des conditions sécuritaires.

Répartition des jeunes ayant déjà bénéficié du dispositif

Bénéficiaire N-1 aide au départ	Effectifs	%2003
Oui	111	12,2
Non	796	87,8
TOTAL	907	100

(non réponses exclues)

Quelques jeunes ont, à nouveau, pu bénéficier cette année d'une aide au départ. Selon les professionnels, il s'agit de jeunes qui se trouvent en difficultés financières

¹ La demande touristique française de 1993 à 1999 (SDT SOFRES), Direction du Tourisme – Observatoire National du Tourisme, Analyses et Perspectives du Tourisme n°65,2000.

et qui ne partiraient pas sans soutien pécuniaire. Dans la majorité des cas, lors des jurys locaux de sélection des projets, ces derniers n'ont pas la priorité par rapport aux demandes nouvelles.

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Chaque année depuis 1999, ce sont massivement des scolaires et des étudiants qui ont pu et su se saisir des offres d'aide au départ autonome. Ces données découlent logiquement du fait que les 18-20 ans sont majoritaires dans ce type de dispositifs.

On note cependant une hausse significative des jeunes sans emploi, essentiellement issus du programme TRACE (12,1% sur le programme 2002). Leur présence rend pertinente une approche privilégiant le « droit aux vacances pour tous ».

Situation socio-professionnelle	Age				TOTAL
	15-17	18-19	20-24	25 et +	
Scolaire	10,6	19,7	3,6	0	33,9
Etudiants	0,7	13,2	12,9	0,1	27
Formation professionnelle en alternance	1,2	5	3,8	0,1	10,1
Salariés tps plein	0	0,8	2	1,1	3,9
Salariés contrats spécifiques	0,4	2,8	4,1	0,5	7,9
Sans emploi	0,9	4,7	9,7	2	17,2
TOTAL	13,8	46,3	36,1	3,8	100

Résultats en %.

Les filles sont plus souvent étudiantes que scolarisées, même si ces dernières sont bien représentées. C'est l'inverse chez les garçons. On peut penser à une autonomie plus tardive et difficile à atteindre pour les filles. L'étude du public bénéficiaire tend pourtant à montrer une égalité des pratiques entre les sexes.

Situation socio-professionnelle	Sexe		
	Filles	Garçons	TOTAL
Scolaire	11,5	22,4	33,9
Étudiants	13,2	13,8	27
Formation professionnelle en alternance	3,7	6,3	10
Salariés tps plein	1,3	2,6	3,9
Salariés contrats spécifiques	3,2	4,6	7,9
Sans emploi	8,7	8,6	17,3
TOTAL	41,7	58,3	100

Résultats en %.

92% des 15-19 ans sont encore scolarisés. 55% des 20-24 ans cohabitent avec leurs parents. ²

² « Le Tourisme des 15-24 ans en France », ONT Les Essentiels du Tourisme n°10, 1998.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des jeunes bénéficiaires selon leur âge et leur situation de logement.

Situation logement	Age				TOTAL
	15-17	18-19	20-24	25 et +	
Logement personnel	0,1	1,3	5,5	2	8,9
FJT ou autre structure collective	0,1	0,9	2,3	0,9	4,1
Chez les parents	13,3	43,6	27,3	0,9	85,1
Autre	0,1	0,6	1,1	0,1	1,9
TOTAL	13,6	46,4	36,2	3,9	100

Résultats en %.

Si une majorité de jeunes habitent encore chez leurs parents, toutes tranches d'âge confondues, les filles quittent plus tôt le foyer familial. Le tableau ci-dessous permet de mettre en évidence une autonomie précoce chez les filles quant à leur situation de logement.

Situation logement	Sexe		
	Filles	Garçons	TOTAL
Logement personnel	13	6	8,9
FJT ou autre structure collective	8,2	1,2	4,1
Chez les parents	77	91	85,1
Autre	1,8	1,8	1,9
TOTAL	100	100	100

Résultats en % de colonnes.

UNE POPULATION MIXTE DE JEUNES ADULTES

L'âge

Répartition des effectifs jeunes selon l'âge

Age	Effectifs	% 2003
15 ans	7	0,4
16 ans	64	3,9
17 ans	150	9,2
18 ans	377	23
19 ans	397	24,2
20 ans	321	19,6
21 ans	86	5,2
22 ans	62	3,8
23 ans	67	4,1
24 ans	48	2,9
25 ans	31	1,9
+ de 25 ans	29	1,8
TOTAL	1639	100

L'âge moyen se situe à 19 ans. 13,7% de jeunes partis sont mineurs.

La tranche d'âge cible de ce type de dispositif se situe de façon stable autour de la majorité, lorsque se limitent les possibilités d'accueil en séjours encadrés et que l'accès au permis de conduire facilite la mobilité. De plus, les contraintes techniques (autorisation des parents...) liées au cadre juridique des départs autonomes des mineurs pèsent sur le choix de nombre de structures qui privilégient le départ des jeunes majeurs.

Le sexe

Répartition selon le sexe

Sexe	Nbre de jeunes	% 2003
Filles	672	41
Garçons	966	59
TOTAL	1638	100

41 % des bénéficiaires sont des filles.

Ce résultat présente une hausse significative par rapport aux années précédentes. Il est maintenant supérieur au taux de mixité généralement observé dans les activités jeunesse (1/3 de filles pour 2/3 de garçons).

Dans la mesure où les filles accèdent plus difficilement que les garçons à l'autonomie (réticences fortes des parents, ...), la hausse de ce taux reflète un effort incitatif important des structures organisatrices en direction du public féminin.

Sexe	Age		Total
	Mineurs	Majeurs	
Filles	5,3	35,7	41
Garçons	8,4	50,6	59
Total	13,7	86,3	100

Résultats en %.

Parmi la totalité des mineurs partis, 38,8% sont des filles et 61,2% sont des garçons. En comparaison avec le taux de départ des filles (41%), on note une stabilité entre les filles bénéficiaires qu'elles soient mineures ou majeures. On constate ainsi un lissage des pratiques autonomes de vacances entre filles et garçons.

Mixité dans les groupes

Mixité dans le groupe	Nbre de jeunes	% 2003
Aucune fille	618	39,1
Moins de la moitié de filles	237	15
Plus de la moitié de filles	389	24,6
Composé uniquement de filles	338	21,3
TOTAL	1582	100

S'il reste 39,1% de groupes composés uniquement de garçons (contre 48% en 2002 sur les programmes Sac Ados), presque 40% des groupes sont mixtes. Ceux-ci s'élevaient à 35% en 2002 uniquement sur les programmes Sac Ados.

LEURS ASPIRATIONS EN TERME DE VACANCES

UNE DEMANDE EXIGEANTE DE SEJOURS « FARNIENTE »

La taille du groupe

Répartition des jeunes selon la taille de leur groupe

Taille du groupe	Nbre de jeunes	%2003
1	144	9,1
2 à 4	940	59,4
5 à 6	431	27,2
7 et plus	68	4,3
TOTAL	1583	100

La taille moyenne des groupes se stabilise à **3,6** personnes. Elle est légèrement supérieure aux années précédentes (3 personnes par groupe) mais reste à un niveau acceptable. Le travail afférant au montage du projet et le déroulé du séjour sur le lieu de vacances seront facilités par la constitution d'un petit groupe d'individus.

La période de départ

Répartition des groupes selon la date du départ

Période	Nombre de groupes	%2003
Juin	31	2
Juillet	373	23,8
Août	1060	67,8
Septembre	100	6,4
TOTAL répondants	1564	100

La haute saison (juillet-août) continue à être toujours plus prisée avec une fréquentation des lieux de vacances supérieure au mois d'août. Les programmes Trace tes vacances et Paris Jeunes Vacances, étendus sur une période plus longue que les grandes vacances scolaires d'été, ont permis de mettre en évidence une attraction significative pour la basse saison, notamment pour le mois de septembre.

La destination choisie

La ventilation des séjours sur le territoire ne fait apparaître aucune concentration problématique, même si certaines destinations captent un nombre plus significatif de jeunes. Il est cependant à noter que quelques structures acceptent le départ de plusieurs groupes en un même lieu et aux mêmes dates.

Quelques départs à l'étranger étaient possibles dans certains programmes Sac Ados et par le dispositif de la Ville de Paris « Paris Jeunes Vacances ».

Principales régions de destination (ayant capté plus de 5% des jeunes bénéficiaires)

Régions	Nbre de jeunes	%2003
Languedoc-Roussillon	347	21,1
Provence Alpes Côte d'Azur	285	17,4
Aquitaine	198	12,1
Etranger	156	9,9
Pays de la Loire	120	7,3
Poitou Charentes	113	6,9

La mer est toujours le symbole des vacances d'été. Elle constitue un lieu de repos mais aussi d'amusement et de rencontres. Certains jeunes ont par contre profité d'une certaine désertification des grandes villes pour pratiquer un tourisme plus culturel ou simplement amical.

Répartition des jeunes selon le type de lieu choisi

Lieu de destination	Nbre de jeunes	%2003
Mer	1271	76,4
Campagne	119	7,2
Montagne	116	7
Ville	157	9,4
TOTAL / réponses	1663	100

Total répondants : 1562

Le type de séjour

Répartition des jeunes selon le type de séjour choisi

Type de séjour	Nbre de jeunes	%2003
Fixe	1325	85
Itinérant	233	15
TOTAL / réponses	1558	100

Comme le choix de partir au bord de la mer, les jeunes préfèrent vivre un séjour fixe. L'idée du voyage et de l'itinérance reste en marge des vacances rêvées puisqu'elle valorise moins l'idée de la vacance et du tourisme.

La distance parcourue

Distance par rapport au lieu d'habitation

Distance	Nbre de jeunes	%2003
- de 100 kms	78	5,3
Entre 100 et 300 kms	153	10,5
Entre 300 et 500 kms	182	12,4
Entre 500 et 800 kms	493	33,7
+ de 800 kms	557	38,1
TOTAL / réponses	1463	100

Les jeunes parcourent en moyenne 600 kms pour atteindre leur lieu de vacances. La séparation significative de son lieu de résidence est déjà une coupure en soi marquant le début des vacances.

Les activités

Répartition des jeunes selon les activités choisies

Activités	Nbre de jeunes	%2003
Pas d'activité principale	1167	74,5
Activité sportive	268	17,1
Activité culturelle	131	8,4
TOTAL	1566	100

La majorité des projets ne s'orientent pas vers une activité particulière. Moins de 10% des opérateurs ont exigé un travail sur le contenu du séjour, permettant ainsi de se positionner sur l'élaboration du projet et du budget.

ADAPTES AUX REALITES BUDGETAIRES

Le type d'hébergement

Répartition des groupes selon leur hébergement

Hébergement	Nbre de groupes	%2003
Camping-emplacements nus	668	40,6
Camping en dur	149	9,1
Auberge de jeunesse	103	6,3
Hôtel, club de vacances	164	10
Location	285	<u>17,3</u>
Famille	110	6,7
Amis	127	7,7
Autre	39	2,3
TOTAL	1645	100

Le camping reste de loin la formule dominante. Comme le confirment les opérateurs, la souplesse d'accès à cette formule d'hébergement pèse beaucoup sur le choix des jeunes, en particulier pour les séjours de dernière minute.

L'hébergement familial et amical confirme sa place par rapport aux années précédentes. Il importerait de s'interroger sur la nature exacte du mode d'hébergement familial et sur le degré d'autonomie laissé aux jeunes dans un tel contexte. Il faut noter qu'il peut s'agir d'une mise à disposition d'un hébergement appartenant à un membre de la famille, sans que ce dernier ne soit forcément présent sur place. Cette tendance reste à nuancer car elle est d'envergure nationale pour toutes les classes d'âge. De 7,8% en 1975 des journées de vacances passées en France dans une résidence secondaire de parents ou amis, ce taux s'élève à 11% en

1999.³ En effet, les vacances passées dans un cadre familial ou amical permettent de réduire les coûts du séjour et d'offrir un cadre sécurisant. Les locations confirment leur attractivité pour le public jeune.

La diminution des séjours en auberges de jeunesse s'explique par différents freins :

- il n'existe pas de cohérence dans le système de réservation des auberges. Du fait d'un grand nombre de désistements de dernière minute, beaucoup d'auberges ne prennent plus de réservation à distance.
- Les règles de fonctionnement des auberges sont contraignantes pour un séjour de vacances.
- Les tarifs à la montagne sont élevés.

Le mode de transport

La voiture s'affirme cette année encore comme mode de transport privilégié par les jeunes. Le nombre croissant de mineurs cette année est venu renforcer le nombre de départs en train.

Répartition des jeunes selon le mode de transport choisi

Transport	Nbre de jeunes	%2003
Train	655	41,6
Voiture	845	53,6
Avion	47	3
Autre	29	1,8
TOTAL	1576	100

La durée du séjour

Répartition des groupes selon la durée du séjour(nbre de jours)

Durée du séjour	Nombre de jeunes	%2003
1 semaine	659	42
2 semaines	694	44,3
3 semaines et plus	214	13,7
TOTAL	1567	100

La moyenne 2003 se situe à 11,8 jours. Le raccourcissement des séjours par rapport à 2002 (presque 13 jours) s'explique par le choix des jeunes portant sur une exigence de qualité des séjours souhaités plutôt que sur la quantité de jours de vacances.

³ « Les vacances des Français »-Insee-2002.

Le budget des projets vacances

<u>DÉPENSES</u>	Coût d'un jour vacances par personne	Proportion dans le budget total
Transport	9,7	24,5
Hébergement	11,3	28,5
Alimentation	10,1	25,4
Activités	6,3	15,8
<u>TOTAL1</u>	37,4	94,2
Frais annexes	2,3	5,8
<u>TOTAL2</u>	39,7	100
<u>RECETTES</u>	Apport d'une journée vacances par personne	Proportion dans le budget total
Bourse d'aide au départ	11,3	28,5
Famille	9,1	22,9
Autofinancement	19,3	48,6
<u>TOTAL</u>	39,7	100

Le coût total moyen jour /personne est de 39,7 €(contre 36 €en 2002).

La réalisation d'un budget équilibré et réaliste va permettre d'évaluer la capacité des jeunes à anticiper les dépenses de leur séjour, ainsi que le type de séjour qu'ils souhaitent vivre par les postes alloués à telle ou telle autre activité. L'équilibre du budget par la recherche d'autofinancement démontre l'implication des jeunes dans la préparation de leurs vacances. On peut noter le fort investissement des jeunes à prévoir des recettes allant au-delà des dépenses prévues dans le budget.

CARACTÉRISATION DES STRUCTURES LOCALES

PROFIL ET TERRITOIRE D'INTERVENTION

Des commanditaires directs

Type de structure	Nombre de structures commanditaires
CG	2
CAF	3
SMJ	15
CS / MJC / MQ	1
Mission locale/PAIO	3
BIJ/PIJ	4
Association de jeunesse	1
COS	1
TOTAL	30

Le commanditaire finance les bourses d'aide au départ. Il définit les objectifs, les engagements minimaux de moyens locaux, les critères d'éligibilité des jeunes au dispositif, met en réseau les opérateurs, peut proposer des sessions de formation. Il contrôle le respect des engagements avant l'attribution des bourses.

Pour des relais locaux

Type de structure	Nombre de structures relais
SMJ	58
CS / MJC / MQ	17
Mission locale/PAIO	49
BIJ/PIJ	14
Association de jeunesse	9
Club de Prévention	11
FJT	15
TOTAL	173

Les relais locaux définissent leur déclinaison locale du dispositif (critères de sélection, conditions locales d'octroi des bourses, public cible) dans le respect du cadre général du commanditaire. Ils accompagnent les jeunes dans le montage de leur projet de vacances, sélectionnent les projets présentés dans le respect du cadre défini.

Taille de la ville (en hab)	Nombre de structures	%2003
- de 5 000	8	10,7
De 5 000 à 10 000	18	24
De 10 000 à 20 000	18	24
De 20 000 à 30 000	19	25,3
+ de 30 000	12	16
TOTAL répondants	75	100

Quelle que soit la taille de la ville, il est possible et pertinent de mettre en place un dispositif d'aide au départ en vacances autonomes en direction des jeunes. Compte tenu des bassins de population, ce sont plus généralement des agglomérations de plus de 20 000 habitants qui relaient sur le territoire d'intervention ce type de dispositif.

Territoire d'intervention	Nombre de structures	%2003
Zone urbaine	62	80,5
Zone rurale	15	19,5
TOTAL répondants	77	100

La répartition géographique des structures est en correspondance avec les taux de population de jeunes âgés de 15 à 25 ans résidant respectivement en zone urbaine ou rurale.

ACTIONS POUR LA JEUNESSE

Les structures qui proposent des dispositifs d'aide au départ en vacances autonomes pour les jeunes interviennent pendant l'année auprès de ce public sur diverses activités. L'âge minimum moyen des jeunes accueillis pendant l'année s'élève à 12 ans pour un âge maximum moyen se situant à 24 ans (73 répondants).

L'offre de loisirs pendant l'été se décompose comme telle :

Activités été	Nb de structures	% 2003
Loisirs de proximité	64	26,7
Stages culturels	46	19,2
Mini-séjours	53	22,1
Séjours encadrés	35	14,6
Chantiers de jeunes bénévoles	11	4,7
Autre dispositif de départ autonome	18	7,6
Autre	12	5,1
Total	241	100

Répondants : 76

En moyenne, 250 jeunes fréquentent la structure pendant l'année (61 répondants). En plus des permanents (environ 7 personnes), une moyenne de 4 vacataires vient consolider cette équipe pendant l'été.

LE DEPART EN VACANCES AUTONOMES

Le tableau suivant présente la répartition des opérateurs selon leur nombre d'années d'expérience dans les dispositifs d'aide au départ proposés par Vacances Ouvertes.

Expérience programme VO	Nombre de structures	%2003
1 an	18	23
2 ans	19	24,4
3 ans	13	16,7
4 ans	11	14,1
5 ans	17	21,8
TOTAL répondants	78	100

Base=depuis 1999

De nombreux opérateurs sont partenaires de Vacances Ouvertes depuis 1999. Parallèlement et chaque année, de nouveaux opérateurs intègrent les différents programmes.

Avant de relayer sur le terrain un programme spécifique de Vacances Ouvertes, quelques opérateurs avaient déjà l'expérience de ce type de pratiques.

Expérience autre programme	Nombre de structures	%2003
Entre 1 an et 5 ans	7	43,75
Plus de 5 ans	9	56,25
TOTAL répondants	16	100

Base=depuis 1999

En moyenne, ces opérateurs connaissent depuis 6 ans ce type d'actions.

UNE LARGE IMPLICATION DES PROFESSIONNELS

DES OBJECTIFS PARTAGES

Dans le cadre des objectifs premiers assignés par Vacances Ouvertes à ces dispositifs, chaque structure locale s'est approprié cette opportunité pour servir ses priorités locales.

Objectifs des opérateurs alloués aux différents dispositifs d'aide aux départs autonomes

Objectifs	Nbre de réponses	%2003
Objectifs spécifiques	74	97,4
Pas d'objectifs spécifiques	2	2,6
TOTAL répondants	76	100

Parmi la majorité d'opérateurs ayant souhaité centrer et formater leur dispositif au service d'objectifs spécifiques, les choix suivants ont été opérés.

Objectifs spécifiques prioritaires (en %)	Nbre de réponses	% 2003
Répondre à la demande émanant des jeunes	38	55,1
Favoriser l'autonomie des jeunes	63	87,5
Renforcer la coordination de l'action locale	11	25,6
Qualifier les personnels en matière d'accompagnement de projets	17	30,9
Développer les partenariats locaux	20	36,4

Les objectifs assignés au dispositif s'orientent vers la prise d'autonomie des jeunes et la prise en compte de leur demande.

En revanche, la qualification des équipes et le développement des partenariats locaux deviennent des objectifs récurrents pour un nombre croissant d'opérateurs.

Il apparaît que les structures souhaitent concilier des besoins internes telle que la qualification des acteurs tout en répondant à la demande de jeunes désireux de soutien financier et technique concernant la question du départ autonome.

DES MODALITES SPECIFIQUES DE MISE EN PLACE

Le ciblage des publics

Pris ici au sens le plus large, le processus de sélection mérite d'être examiné dans la mesure où il conditionne fortement la correspondance du public avec les objectifs du dispositif.

Orientation du dispositif vers un public cible spécifique

Public cible	Nbre de réponses	%2003
Public spécifique	58	76,3
Tout public	18	23,7
TOTAL répondants	76	100

Plus des trois quarts des structures ayant répondu ont ciblé a priori un public spécifique. Les structures évoluent d'une posture réactive de gestion des demandes spontanées vers une démarche volontariste en fonction d'un public défini au préalable.

Parmi les opérateurs ayant souhaité centrer et formater leur dispositif en direction d'un public spécifique, les choix suivants ont été opérés.

Publics spécifiquement visés

Public cible	Nbre de réponses	%2003
1 ^{er} départ en vacances	34	22,7
1 ^{er} départ autonome	48	32
Difficultés sociales	33	22
Public féminin	35	23,3
TOTAL/ réponses	150	100

Nombre de répondants : 58

Les structures ciblent prioritairement des jeunes n'étant jamais partis en autonomie. L'analyse du public bénéficiaire montre que le taux de premier départ en autonomie s'élève à 45,8% contre 43,3% en 2002.

13,1% des jeunes sont partis en vacances pour la première fois cette année.

Le taux de départ des filles, qui progresse chaque année, croît considérablement cette année (41% en 2003 contre 31,3% en 2002).

60,8% des jeunes sont des scolaires ou des étudiants. Encore dépendants de leurs parents, l'évaluation de leur situation sociale et les besoins qu'elle induit, notamment en termes d'accès aux loisirs et aux vacances, reste à la charge des professionnels opérant l'accompagnement et la sélection des projets des jeunes.

Les règles de fonctionnement

Les analyses ont montré que 32,4% des structures accueillant habituellement des mineurs pendant l'année n'ont pas proposé à ce public leur dispositif d'aide au départs autonomes.

Le tableau ci-dessous présente les orientations prises par les opérateurs quant à la tranche d'âge des jeunes potentiellement éligibles du dispositif.

Age minimum prévisionnel	Age maximum prévisionnel					Total
	20 ans	21 ans	22 ans	24 ans	25 ans	
15 ans	1,4	0	0	0	0	1,4
16 ans	37,1	0	16,4	0	6,8	60,3
17 ans	5,5	0	1,4	0	0	6,9
18 ans	12,3	2,7	6,8	1,4	8,2	31,4
Total	56,3	2,7	24,6	1,4	15	100

Répondants : 73

68,6% des opérateurs ont souhaité relayer l'opération auprès des mineurs. Les tranches d'âge 16-20 ans et 16-22 ans sont les plus représentatives. Peu de structures proposent une aide au départ au-delà de cet âge.

Taille prévisionnelle maximum des groupes

Taille des groupes max	Nbre de réponses	%2003
2 à 4	19	25,3
5 à 6	55	73,4
7 et plus	1	1,3
TOTAL répondants	75	100

Le travail d'accompagnement au montage de projet par les opérateurs et la réalisation des projets par les jeunes sont facilités notamment par la maîtrise de la taille du groupe. Une limitation quant à la taille maximum des groupes peut alors être explicitée dans le règlement de l'opération.

Accès au dispositif

Possibilité de bénéficier plusieurs années de suite	Nbre de réponses	%2003
Oui	35	48,6
Non	37	51,4
TOTAL répondants	72	100

Un grand nombre d'opérateurs se laissent la possibilité de suivre certains jeunes en les laissant intégrer le dispositif plusieurs années de suite. Ce choix relève de l'arbitrage des opérateurs même s'il n'est pas en complète adéquation avec les objectifs de soutien au premier départ en autonomie. Cependant, cette règle de fonctionnement n'est pas fréquemment appliquée puisque 87,8% des jeunes sont partis pour la première fois avec le dispositif les concernant (cf. le public bénéficiaire).

Aide supplémentaire

Aide matérielle ou financière	Nbre de réponses	%2003
Oui	54	73
Non	20	27
TOTAL répondants	74	100

3/4 des structures ont souhaité soutenir sur ses fonds propres le dispositif en apportant aux jeunes une aide supplémentaire.

Dans les différentes aides proposées, les choix suivants ont été opérés.

Nature de l'aide apportée

Aide matérielle ou financière	Nbre de réponses	%2003
Prêt de matériel	39	51,3
Aide financière	18	23,7
Chèques services	4	5,3
Aide en nature	10	13,2
Autre	5	6,5
TOTAL/ réponses	76	100

Nombre de répondants : 54

Les autres types d'aide proposés concernent la recherche de financement : mise à disposition des offres de jobs d'été, proposition d'embauche dans les services municipaux, chantiers jeunes rémunérés,....

La contrepartie

Instrument de régulation de volume des demandes, la mise en place d'une contrepartie est utilisée par la majorité des structures.

Exigence d'une contrepartie

Contrepartie demandée	Nbre de réponses	%2003
Oui	70	94,6
Non	4	5,4
TOTAL répondants	74	100

Parmi les opérateurs ayant souhaité exiger une contrepartie à l'obtention de l'aide, les choix des contreparties suivantes ont été opérés.

Type de contreparties demandées

Contrepartie	Nbre de réponses	%2003
Contact durant le séjour	49	30,8
Restitution, expo	56	35,2
Bénévolat interne	31	19,5
Bénévolat externe	15	9,4
Chantier	6	3,8
Autre	2	1,3
TOTAL/ réponses	159	100

Nombre de répondants : 71

L'apparente simplicité d'une restitution (expo photo, carnet de voyage) ou d'un contact durant le séjour (carte postale, appel...) fait que ces options continuent à avoir la faveur des organisateurs locaux. Cependant, nombres de structures ont constaté lors des ateliers de bilan qu'il était difficile d'obtenir la bonne exécution de ce type de contrepartie « post-séjour ».

Cette exigence d'une contrepartie au retour, commune à un nombre important d'opérateurs, est supposée servir les objectifs éducatifs que poursuivent les référents. Cependant, elle induit une sélection des jeunes. C'est pourquoi, certains opérateurs ont dû opérer des ajustements pour intégrer des jeunes en grande difficulté. Pour ce public, la lourdeur administrative et l'implication dans le projet constituaient déjà un important frein au départ et a nécessité un travail éducatif qui a alors fait office de contrepartie.

L'accompagnement des projets

Le travail d'accompagnement reste avant tout, comme par le passé, un travail de "viabilisation" du projet. L'effort majeur d'accompagnement porte sur l'élaboration du budget et le nécessaire rapprochement du contenu des vacances rêvées par le jeune avec ses capacités de financement. La recherche d'un hébergement constitue, après le financement des vacances, la grande difficulté de l'élaboration des séjours.

Nature du travail d'accompagnement réalisé par les opérateurs face aux problèmes rencontrés par les groupes.

Accompagnement	Nbre de groupes	%2003
Constitution du groupe	26	2,6
Répartition des tâches	46	4,6
Choix d'une destination	99	10
Se procurer des informations	108	10,9
Recherche d'hébergement	149	<u>15,1</u>
Élaboration du budget	247	24,9
Financer les vacances	178	18
Rédaction et présentation du dossier	83	8,4
Respecter les règles du dispositif	19	1,9
Pas d'accompagnement nécessaire	35	3,6
TOTAL / réponses	990	100

Nombre de répondants : 465

L'intervention des professionnels continue à porter avant tout sur des questions financières. Cependant, il faut garder en tête qu'à travers le budget se jouent nombre de réflexions, de choix et d'apprentissages sur les « vacances possibles ».

Nombre de rencontres avec les jeunes durant la préparation du séjour

Nbre de rencontres	Effectifs	%2003
1 rencontre	29	5,7
de 2 à 3	292	57,4
de 4 à 6	168	33
7 et plus	20	3,9
TOTAL répondants	509	100

Le niveau d'implication exigé par ce travail se recentre par rapport aux années précédentes. La moyenne se situe toujours à plus de 3 rencontres. Le travail évoqué par une majorité de professionnels devient plus cohérent et construit. Une première rencontre est organisée pour présenter l'opération, ses règles de fonctionnement, ses critères de sélection, les délais impartis, les engagements de chacun et la possibilité pour les jeunes de retirer le dossier. Une seconde permet de faire le point sur les difficultés rencontrées par le groupe dans l'élaboration de son projet et de retravailler sur les points délicats avec les jeunes. Enfin, la troisième rencontre permet de valider définitivement le projet et surtout le budget pour proposer le dossier au jury de sélection. Si des ajustements supplémentaires sont à prévoir, d'autres rencontres sont alors organisées.

Accès Internet

	Internet structure		Internet hors structure	
	Nombre de jeunes	%2003	Nombre de jeunes	%2003
Oui	898	66	702	53
Non	463	34	623	47
TOTAL répondants	1361	100	1325	100

30,2% des jeunes ayant pu avoir accès à Internet au sein de la structure n'en avait pas l'accès à l'extérieur, ce qui rend d'autant plus pertinent le travail d'accompagnement des structures relais. En revanche, 16,9% des jeunes n'ont pas d'accès Internet, ni dans la structure, ni en dehors.

L'outil Internet tend à devenir un support privilégié d'information des jeunes.

Le processus de sélection des projets

La sélection finale des candidatures est pratiquement seule garante d'une cohérence du public avec les objectifs du dispositif.

Principaux critères de sélection retenus par les structures locales

Les critères de sélection	Nbre de réponses	%2003
Composition du groupe		
Profil des candidats	60	22
Implication dans la préparation	67	24,6
Montant du budget	26	9,6
Réalisme budgétaire	64	23,5
Destination	13	4,9
Durée du séjour	19	7
Thème du séjour	23	8,4
TOTAL/ réponses	272	100

Nb de répondants : 75

Le niveau d'implication des jeunes et leur capacité à élaborer un budget réaliste restent largement privilégiés. Ces critères sont des gages de bon déroulement du séjour.

Le profil des candidats devient un critère de sélection parmi les plus prégnants.

Le suivi des jeunes au retour

Le dossier de candidature des structures abordait succinctement l'évaluation des projets des jeunes et des dispositifs locaux. Compte tenu du faible nombre de retours des dossiers réalisés, une exploitation chiffrée de ces données ne saurait être fiable.

Cependant, tous les ateliers de bilan ont permis aux opérateurs d'exposer leurs difficultés à obtenir un retour de la part des jeunes après le séjour, et ce quelle que soit sa forme. C'est plus la logique de bilan qui motive les référents de projets qu'un suivi des jeunes au retour. Ce suivi est jugé difficilement envisageable car il ne rentre pas en compte dans leur mission d'animation.

Même si les opérateurs sont amenés à rencontrer les jeunes de manière informelle à leur retour et que l'ensemble des séjours s'est déroulé positivement, la précision des informations transmises reste moindre, ce qui ne permet pas aux référents d'ajuster éventuellement leurs méthodes d'accompagnement à l'élaboration des projets de vacances.

Au dire des professionnels, les contraintes scolaires n'ont pas permis aux jeunes de participer aux contreparties exigées au retour du séjour.

Conclusion

Le public des dispositifs d'aide au départ, composé majoritairement de scolaires et d'étudiants, est de plus en plus mixte. Les séjours construits par les jeunes, prioritairement orientés vers la détente et les rencontres, sont simples dans leur contenu mais démontrent certaines exigences en terme de coûts et de qualité.

Le ciblage des publics, la sélection des projets, la solvabilisation des jeunes et l'implication des bénéficiaires tendent à sécuriser le déroulement des projets sur les lieux de vacances.

Si l'engagement des professionnels est unanime vers une rigueur dans l'attribution des bourses et l'accompagnement vers l'autonomie, la mise en place opérationnelle des dispositifs demeure très spécifique à chaque territoire d'intervention.

Au vu de ces données, les bourses d'aide aux projets de loisirs, dans leurs différentes déclinaisons, s'affirment comme des pistes intéressantes de diversification des pratiques jeunesse et d'autonomisation des 15-25 ans.